

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL

BUREAU COMMUNAUTAIRE

PROCES VERBAL

de la séance du

LUNDI 25 AVRIL 2022

à 18 H 30

Centre des Congrès d'Épinal - Salle de Conférences

(7, avenue de Saint-Dié - 88000 EPINAL)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL

BUREAU COMMUNAUTAIRE
Lundi 25 avril 2022 à 18 h 30
Centre des Congrès d'Epinal - Salle de Conférences
7, avenue de Saint Dié - 88000 Epinal

Affichage - article L 2121-25 du CGCT

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-cinq avril à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, se sont réunis au Centre des Congrès d'Epinal - 7, avenue de Saint Dié à Epinal, sur convocation qui leur a été adressée par le Président en date du dix-neuf avril deux mil vingt-deux, conformément à l'article L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Michel HEINRICH, Président, a ouvert la séance, en présence des Membres du Bureau :

Présents : Mesdames et Messieurs M. Heinrich, R. Alémani, V. Marcot, Y. Villemin, P. Boeuf, C. Haxaire, P. Hauller, S. Poirier, L. Rayeur-Klein, B. Jourdain, M. Barbaux, E. Garion, P. Nardin, C. Bertrand, D. Bourquin, T. Gaillot, D. Lagarde, B. Marquis, C. Paillard, MC. Serieys

Excusés : Mesdames et Messieurs F. Dulot, M. Fournier (pouvoir à Monsieur M. Heinrich), E. Del Génini (pouvoir à Monsieur M. Heinrich), F. Drevet, A. Laurent, C. Marchal, D. Mathis (pouvoir à Monsieur Y. Villemin), P. Remy

Absent : Néant

SECRETAIRE DE SÉANCE : Monsieur Eric GARION a été élu secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du lundi 28 février 2022 est adopté à l'unanimité.

AFFAIRES GÉNÉRALES ET MARCHÉS PUBLICS**1 - Contribution au budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours**

Le Bureau Communautaire a approuvé le versement de la participation 2022 de la Communauté d'Agglomération d'Epinal au Service Départemental d'Incendie et de Secours pour un montant total de 3.478.731,02 €.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

2 - Contribution au budget à autonomie financière « La Souris Verte »

Le Bureau Communautaire a approuvé le versement de la participation 2022 de la Communauté d'Agglomération d'Epinal au budget à autonomie financière « La Souris Verte » pour un montant total de 920.000 €.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

3 - Contribution à l'Ecole Supérieure d'Art de Lorraine

Le Bureau Communautaire a approuvé le versement de la participation 2022 de la Communauté d'Agglomération d'Epinal à l'Ecole Supérieure d'Art de Lorraine pour un montant total de 753.900 €.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

4 - Contribution au Syndicat mixte du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Epinal Cœur des Vosges

Le Bureau Communautaire a approuvé le versement de la participation 2022 de la Communauté d'Agglomération d'Epinal au syndicat mixte du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Epinal Cœur des Vosges pour un montant total de 1.026.714,30 €.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

5 - Contribution au Syndicat mixte pour l'Informatisation Communale

Le Bureau Communautaire a approuvé le versement de la participation 2022 de la Communauté d'Agglomération d'Epinal au Syndicat mixte pour l'Informatisation Communale pour un montant total de 4.050 €.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

6 - Contribution au Syndicat mixte du Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain

Le Bureau Communautaire a approuvé le versement de la participation 2022 de la Communauté d'Agglomération d'Epinal au Syndicat mixte du Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain pour un montant total de 130.000 €.

ADOPTÉ AVEC UNE ABSTENTION
Monsieur Benoît JOURDAIN

7 - Garanties d'emprunt à l'Office Public de l'Habitat de l'Agglomération d'Epinal

Le Bureau Communautaire a approuvé l'octroi de la garantie d'emprunt de la Communauté d'Agglomération d'Epinal à l'Office Public de l'Habitat de l'Agglomération d'Epinal pour un prêt destiné à financer l'acquisition en VEFA de 16 logements situés rue Christophe Denis à Epinal.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

8 - Convention de groupement de commande avec la Commune de Pouxoux

Le Bureau Communautaire a approuvé, avec la Commune de Pouxoux, la convention de groupement de commande pour des travaux d'aménagement des rues du Saut du Broc et Louvière, et, rues et impasse Bazimpré.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9 - Convention constitutive d'un groupement de commande pour les micro-folies

Le Bureau Communautaire a approuvé la convention constitutive d'un groupement de commande, avec l'établissement public du Parc et de la Grande Halle de la Villette, pour l'acquisition d'un kit micro-folie mobile permettant l'acquisition de matériels liés au Musée numérique, au Fablab ainsi qu'au module Ludothèque du dispositif Micro-Folies.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10 - Avenant n° 2 au marché global de la Maison de l'Habitat et du Territoire

Le Bureau Communautaire a approuvé l'avenant n°2 au marché global de performance pour la conception, la réalisation et la maintenance de la Maison de l'Habitat et du Territoire.

ADOPTÉ AVEC UNE ABSTENTION
Monsieur Benoît JOURDAIN

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**11 - Concours d'idée à la création d'entreprise**

Le Bureau Communautaire a approuvé le lancement du concours d'idée à la création d'entreprises 2022 ainsi que son règlement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12 - Cession de parcelle Zone d'Activité Ecoparc**12/1 - Société Forestière Docelloise**

Le Bureau Communautaire a approuvé la cession d'une parcelle d'environ 67.475 m² à provenir des parcelles cadastrées AP 106 et AN 95, sise Zone d'Activité Ecoparc à Chavelot, au profit de la SAS Société Forestière Docelloise pour son projet industriel, au tarif de 15,70 € hors taxe par mètre carré intégrant un rabaissement de prix de 5,30 € par m², et a donné agrément de cession à la SEBL Grand Est.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12/2 - PAVAFRANCE

Le Bureau Communautaire a approuvé la cession d'une parcelle d'environ 105.000 m² à provenir des parcelles 4, 5, 6 et 7 de la Zone d'Activité Ecoparc à Chavelot, au profit de la SAS PAVAFRANCE pour son projet industriel bois, au tarif de 15 € hors taxe par mètre carré intégrant un rabaissement de prix de 6 € par m², et a donné agrément de cession à la SEBL Grand Est.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13 - Cession de parcelles Zone Inova 3000 à Thaon-les-Vosges

Le Bureau Communautaire a approuvé la cession des parcelles cadastrées AO 464 de 30.786 m² (18.021 m² situés en zone UY et 12.765 m² situés en zone N), AO 850 de 575 m² et d'une partie de la parcelle AO 431 d'environ 5.000 m², sises à Thaon les Vosges, Zone INOVA 3000, au profit de la Société CYCLE ME, au prix total de 291.152 € HT.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

GEMAPI**14 - Convention de mise à disposition du poste de chargé de mission GEMAPI**

Le Bureau Communautaire a approuvé, avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, la Communauté de Communes du Haut Comté et la Communauté de Communes de Mirecourt Dompaire, la convention de mise à disposition du poste de chargé de mission GEMAPI visant à répartir le coût de ce poste entre les différentes structures.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15 - Questions diverses

15/1 - Présentation de la protection sociale complémentaire

Golbey, le 26 avril 2022,
Le Président,



Michel HEINRICH